



22 février 2018

Le mot du jeudi en PDF , C'EST ICI !

Ca va péter !!!

Baisse des salaires dans l'Éducation Nationale

Gel de l'indice, Report du PPCR, Jour de carence, Cotisations Retraites, CSG...

22 Mars 2018

journée unitaire actions /grèves manifestations Les personnels de l'Éducation Nationale constatent, comme les autres fonctionnaires d'État, quelle haute idée se fait d'eux le gouvernement. Ils et elles ont remarqué que leur salaire versé à la fin du mois de janvier est inférieur à celui de décembre 2017.

Augmentation des prélèvements sans augmentation de salaire = baisse

- Les salaires des fonctionnaires sont mis à mal depuis janvier par le rétablissement du jour de carence.
- Le taux de cotisation de la pension civile augmente ; pas les salaires... Les personnels voient leur rémunération mensuelle nette baisser d'environ 5 à 10 euros.
- Qui plus est, la CSG augmente de 1,7 points (soit une augmentation de 20 %). Elle n'est compensée, provisoirement, que par une indemnité, et non du salaire. De surcroît, la CSG augmentera à n'en pas douter les années suivantes. En tout état de cause, pour les nouveaux personnels, cette compensation ne s'appliquera même pas. Au passage, quand le gouvernement augmente la CSG en baissant les cotisations sociales, c'est la Sécurité Sociale qu'il attaque.
- Certaines organisations syndicales se réjouissaient de la signature du protocole PPCR (Parcours Professionnels Carrières et Rémunération) sous le précédent gouvernement en vantant le mirage d'augmentations de salaire... que le nouveau ministre Blanquer s'est empressé de repousser à l'horizon 2020. SUD éducation et l'Union syndicale Solidaires n'ont jamais été dupes, et ont refusé de signer le PPCR.

Alors que le salaire réel des fonctionnaires a baissé depuis 2013 sous l'effet combiné de l'inflation et du gel quasi-permanent du point d'indice et de l'augmentation des cotisations-retraite, SUD éducation dénonce cette nouvelle attaque contre les personnels qui touchera plus encore les plus précaires.

Les soldes continuent au ministère

-10 % de postes aux concours

-10 %
sur les postes
aux CRPE

avec le code

BLANQUER

Au journal officiel vient d'être publié le 9 février l'arrêté fixant le nombre de postes ouverts aux concours de professeur·e·s des écoles :

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 22 janvier 2018, le nombre de postes à pourvoir au titre de l'année 2018 aux concours [...] de professeurs des écoles est fixé à 11 840.

11 840 en 2018, alors qu'il y en avait eu **13 001** en 2017. **1161 postes de moins** : **10 %**.

Cette saignée aura un impact majeur dans les écoles, accentué par la politique de communication des 12 élèves par classe en CP/CE1 des REP et REP+ :

- fermeture des petites écoles, en particulier en milieu rural, et fusions d'écoles ;
- réduction des services de remplacement déjà exsangues ;
- extinction de tous les postes hors classe (maître·se·s surnuméraires, RASED, etc.) ;
- augmentation du nombre d'élèves par classes ;
- dégradation des conditions de travail des personnels ;
- détérioration des contextes d'apprentissage pour les élèves ;
- régressions sur les conditions pour assurer dignement l'inclusion scolaire de tou·te·s les élèves ;

Les académies les plus touchées par les baisses de recrutement sont avant tout des académies populaires, comme Rouen ou Montpellier dans lesquelles les recrutements sont divisés par deux. Cette répartition inégale des recrutements ne fera qu'accroître encore les inégalités entre les territoires.

La rentrée prochaine se fera dans des conditions inacceptables si nous laissons faire. Dès cette année, les mesures de cartes scolaires consécutives à l'austérité budgétaire suscitent des mobilisations dans de nombreux départements. Elles doivent se poursuivre, s'amplifier, se généraliser. Nous devons agir dès maintenant pour stopper le démantèlement du service public.

À tous les niveaux, le gouvernement mène une attaque d'ensemble contre les services publics et la fonction publique.

La fédération SUD éducation appelle les personnels à s'inscrire dans la construction de la grève unitaire du 22 mars, qui doit être un point d'appui pour la construction d'un mouvement de grève reconductible et de convergence des luttes.

Humain avant d'être migrant

Lettre ouverte de Robin Renucci à la ministre de la culture



Alors que la chasse aux migrant.e.s s'intensifie, que la législation est de plus en plus dure avec les étranger.e.s, des voies continuent à s'élever pour faire entendre que la solidarité n'est pas un délit. Sur le sujet, soirée débat avec Damien Carême, maire de Grande-Synthe, le 19 mars à 20h15 à Montreuil-juigné.

En attendant, ce coup de gueule de Robin Renucci fait du bien.

Madame la ministre de la Culture,

Vous avez convié certain.e.s d'entre nous à la fin de l'automne à un dîner pour parler de nos différentes actions auprès des exilé.e.s qui cherchent actuellement refuge en France.

Nous vous avons proposé alors d'organiser une commission dont nous étions prêt.e.s à prendre la charge, afin d'établir un dialogue avec le ministère de l'Intérieur. Nous avons insisté sur la nécessité et l'urgence d'ouvrir ce dialogue entre les artistes, les acteur.trice.s culturel.le.s et le ministère de l'Intérieur, dialogue sans lequel tous nos efforts, tout notre travail en direction des milliers d'éxilé.e.s restent une goutte d'eau dans l'océan des violences qu'ils et elles subissent aujourd'hui sur notre territoire, dans cette France qui pour elles et eux représentait pourtant la patrie des droits de l'homme, une terre d'asile et de refuge, et qui n'est plus aujourd'hui, pour ces femmes, ces enfants et ces hommes, qu'un endroit de violence et de rejet.

Notre demande est restée lettre morte.

Vous avez lancé récemment un appel au milieu culturel et artistique à faciliter aux éxilé.e.s l'accès à la culture, à développer des ateliers artistiques avec elles et eux, pour les aider à patienter le long des files d'attentes administratives.

Madame la ministre, sachez que voici des mois, des années, que nous menons ces actions, que nous faisons, nous, artistes, acteurs et actrices culturelles, tout ce qui est en notre pouvoir pour soulager la misère, l'impact des violences subies, à tous les endroits où nous pouvons agir, que ce soit en tant que directeur.trice.s de structures culturelles, de lieux de création, que ce soit en tant qu'artistes. Quels que soient nos moyens, nous sommes des milliers en France à tenter d'agir avec d'autres citoyen.e.s et des associations qui luttent quotidiennement, pour aider, soutenir, accompagner ces vies blessées, ces parcours meurtris, ces frères et sœurs humaines qui ont tout perdu, tout laissé derrière eux, non pas pour « profiter » des « pavés dorés » de notre République, mais par nécessité vitale. On ne quitte pas son pays, ceux qu'on aime, son histoire et sa vie, par envie de confort, mais parce qu'on ne peut pas faire autrement. [retrouvez l'intégralité de cette lettre ici]



Sterenn QUEMENER, Guillaume DELALLE, Jérôme HOEVE, Olivier « GOLDEN » LORREYTE, Guillaume HALLIER co-bureaucrates du jeudi